

Autres infos

Le spectacle de Saint Nicolas

Cette année, Saint Nicolas sera fêté à Mognéville à partir de **14 heures 30**, le samedi **2 décembre** à la **salle des fêtes**.

La commune a commandé un spectacle 100 % interactif, destiné aux enfants petits et grands de 3 à 99 ans ! L'animal préféré des enfants, le Marsupilami, viendra animer par ses facéties ce spectacle clownesque.



À l'issue de cette représentation, Saint Nicolas fera son apparition et distribuera des chocolats aux enfants. Le comité des Fêtes offrira le goûter.

Une pièce de théâtre

Le samedi 9 décembre à 20 h30, salle des fêtes, Expressions et la Copary proposent une petite comédie bien enlevée, qui ne demande pas d'efforts et met la salle en joie : **LE SQUAT**, une rencontre entre deux générations, dans la tradition du théâtre de boulevard. Comédie en trois actes, durée 1 h 40. Prix du billet : 2,50 €. Buvette sur place tenue par l'association l'Atelier.

LA FÊTE PATRONALE

Ils étaient nombreux à venir profiter des manèges et autres attractions, comme ce trampoline à élastiques qui a réjoui les jeunes attirés par ces sauts d'une hauteur parfois considérable.



Tandis que les plus petits profitaient du manège habituel, installé lui aussi sur la place de l'église.



La fête s'est clôturée par un concert de trompette en l'église St Rémi. Plus de 100 personnes étaient présentes

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Responsable de la publication : Richard SIRI
Rédaction: Arlette BAECHLER, Richard SIRI.
Tirage : 180 exemplaires

Horaires d'ouverture au public

Secrétariat de mairie : mardi et vendredi de **8h30 à 12h00** et de **14h à 18h**, mercredi de **15h30 à 17h30**, jeudi de **11h à 12h**

APC : lundi, Mercredi et vendredi de **15h00 à 18h00**, mardi et jeudi de **9h00 à 12h00**.

LES AFFOUAGES

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie jusqu'au **1^{er} décembre 2017**, munies de leur **attestation d'assurance responsabilité civile incluant les risques liés aux affouages**.

Sans ce document, aucune inscription ne sera prise en compte.

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE



Elles auront lieu à 11 heures 30 au monument aux morts. À l'issue de cette commémoration, un vin d'honneur sera offert salle des élus.

REMERCIEMENTS

Merci à Messieurs Thierry et Jérémy PEROT du GAEC du Champ Robin qui ont prêté leur matériel agricole afin de faire barrage lors de la fête patronale. La préfecture a décidé qu'en cas d'animation extérieure celle-ci soit protégée par des obstacles pouvant être déplacés pour le passage des secours. État d'urgence oblige.

FIN DES ZONES BLANCHES

Mercredi 18 octobre, le Maire accompagné de Stéphane SIMON, 1^{er} adjoint, se sont rendus au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie à Paris, afin de signer les documents relatifs à la mise en place d'un relais de téléphonie mobile multiopérateurs. C'est le conseil départemental qui financera le coût de ces travaux, sous forme de d'une convention de mandat. Un bel exemple de pugnacité de la part de nos élus qui se battent depuis des années.



LES CÉRÉMONIES DU 29 AOÛT

Le monument aux morts, en son nouvel emplacement, a accueilli les officiels, élus, portedrapeaux, Mognévillois, venus très nombreux cette année encore. L'Amicale ancervilloise a, comme d'habitude, rendu un vibrant hommage aux victimes : Marseillaise, et autres morceaux auront clôturé cette journée commémorative du 73^{ème} anniversaire.

Le verre de l'amitié servi à la salle des fêtes a permis à chacun d'échanger sur divers sujets et l'après-midi s'est terminé dans la bonne humeur.



LES COLLÉGIENS SONT VENUS NETTOYER NOS RUES

Avec pour objectif de sensibiliser à la gestion des déchets, cette opération, « Nettoyons la nature », a été renouvelée les 22, 23 et 24 septembre sur tout le territoire français. Le collège Jean Moulin, partie prenante de cette opération, avait envoyé, accompagnés du Principal et de deux professeurs, une soixantaine d'élèves des classes 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, sur Mognéville afin de débarrasser les abords des rues d'éventuels déchets.

M. SIRI les a ensuite reçus à la salle des fêtes et leur a expliqué que notre commune, depuis plus de 6 ans, appliquait le « principe de la gestion différenciée des espaces verts et du zéro phyto ». Une autre façon de respecter la nature. Jean Charles, en charge du désherbage thermique aura fait une démonstration.

Précurseur, Mognéville l'a été car la loi Labbé, depuis le 1^{er} janvier 2017, interdit l'utilisation des désherbants chimiques sur le domaine public dans les collectivités locales.



LE REPAS DES SENIORS

Toujours très apprécié, le traditionnel repas de fin d'année à destination des seniors a eu lieu le dimanche 22 octobre. Plus de 45 personnes étaient inscrites, et ont profité des plats délicieux concoctés par un traiteur qui avait également préparé les tables et la décoration, particulièrement raffinée comme on le voit sur la photo ci-dessous à gauche. Ce sont les bénévoles du comité des fêtes qui ont effectué le service tout au long du repas. Un grand merci à eux.

Plusieurs animations réalisées également par les membres du comité des fêtes ont eu lieu tout au long de l'après-midi et de nombreux lots ont été offerts aux gagnants. Un très bon après-midi qui aura permis de créer du lien entre tous les participants. Bonne humeur et convivialité étaient de la partie.



LA RUE THOMAS DE CHOISY EST TERMINÉE

Les travaux de voirie sont terminés depuis le mois de septembre, une inauguration sera réalisée début d'année prochaine. Une nouvelle rue étant toujours un événement dans la vie d'un village

Rappelons qu'il reste trois terrains d'environ 900 M² chacun à vendre au prix de 30 € le M²

